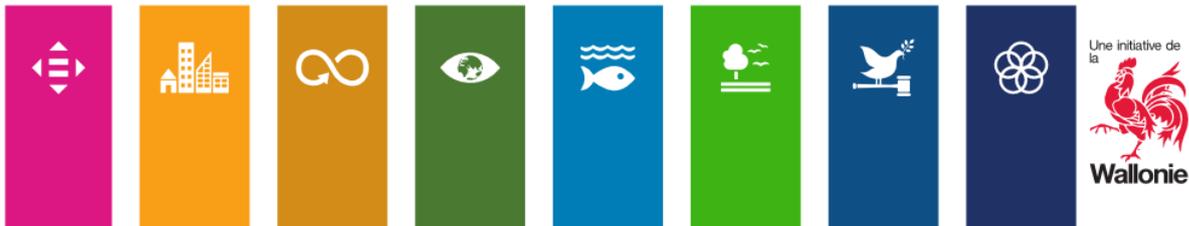




FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX)

Coachée par Monsieur Serge De Backer (Cap Conseil)

Date d'adoption : 1^{er} juillet 2023

par le Conseil d'administration du 30 juin 2023



Wallonia.be

EXPORT
INVESTMENT

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Les métiers de l'AWEX impactent positivement:

- SDG 8 – Economie, résiliente et travail décent
- SDG 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- SDG 16 – Gouvernance, anti-fraude et institutions efficaces et transparentes

Le fonctionnement de l'AWEX génère des impacts négatifs par son empreinte environnementale: SDG 7 et 13, mais positifs via sa bonne gouvernance: SDG 10, 16 et 17 et une consommation/production durable SDG 12.

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Marchés publics responsables

L'AWEX s'est engagée dans la Charte pour des achats publics responsables de la Région wallonne. En application de ses engagements dans la Charte, l'AWEX a soumis son plan d'action au Conseil d'administration et à la Direction du développement durable du SPW.

Les objectifs de l'AWEX se trouvent essentiellement dans son plan d'administration (2020-2024). Dans le cadre des achats publics responsables, ils peuvent se résumer dans les objectifs suivants :

- Simplification administrative : digitalisation de la procédure en utilisant moins de papiers ;
- Promotion de marchés innovants ;
- Intégration de clauses éthiques, sociales et environnementales dans certains marchés publics identifiés ;
- Intégration de l'aspect circulaire dans certains achats

Empreinte environnementale

Améliorer l'empreinte carbone de l'AWEX (pour le segment des missions à l'étranger, gestion immobilière et déplacement du personnel) et identifier les mesures permettant de réduire cette empreinte avec pour but de la diminuer cette empreinte de 25 % d'ici 2030.

Exportations plus durables

Le tissu économique de la Wallonie regorge de savoir-faire, de technologies pour diminuer les incidences sur l'environnement ou des services/produits utiles à la société en réponse aux défis d'un développement durable (accès à l'eau, la santé, lutte contre le changement climatique). L'AWEX a un rôle de soutien et de

promotion de ces acteurs et s'inscrit dans les domaines/secteurs promus par le gouvernement wallon qui adressent ce défi. Plus généralement, elle promeut le développement durable comme étant une opportunité commerciale à saisir.

Devoir de vigilance dans les chaînes de valeur

Les chaînes de valeurs des entreprises s'étendent à l'international dans un marché globalisé. Au-delà des dimensions qualité/prix fonctionnel des échanges commerciaux de produits et de services, le respect des dimensions durables (respect des droits de l'homme et de l'environnement, conditions de travail ...) est aujourd'hui à l'agenda. L'UE prépare une législation n la matière et une large partie des échanges commerciaux seront impactés par ces nouvelles exigences. L'AWEX peut jouer un rôle important en travaillant avec ses bénéficiaires sur ces dimensions.



4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



L'activité et le fonctionnement interne de l'Agence génère des impacts sur l'environnement et en particulier génère des impacts sur le changement climatique par ses consommations énergétiques

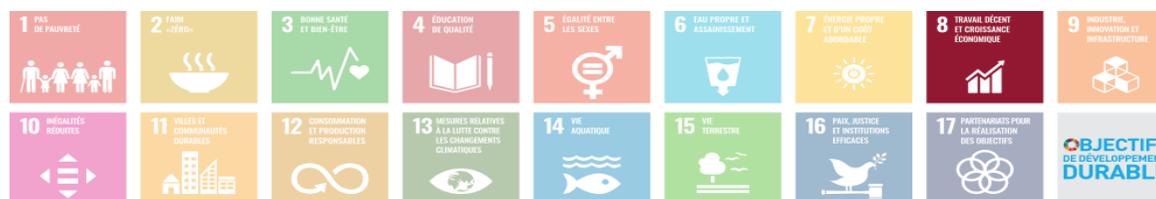
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Améliorer l'empreinte carbone de l'AWEX (pour le segment des missions à l'étranger, gestion immobilière et déplacement du personnel) et identifier les mesures permettant de réduire cette empreinte		7.3	Diminuer l'empreinte carbone les gaz à effet de serre de 25 % d'ici 2030	2030
Soutien à hauteur de 20.000 € en faveur de l' APEFE dans le cadre d'un projet de décarbonisation labélisé Goldstar contribuant à la grande muraille verte au Sahara et au Sahel (compensation carbone). Montant de la compensation de l'empreinte carbone budgété annuellement et prescrit dans une convention avec l'APEFE sur 6 ans	Bilan carbone	7.3	Produire des certificats Goldstar	Fin 2026

L'activité et le fonctionnement interne de l'Agence génère des impacts sur l'environnement et en particulier génère des impacts sur le changement climatique par ses consommations énergétiques				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Plan lumière	Bâtiments de Bruxelles		Diminution des consommations de 4 % par an	Fin 2025
Promouvoir la digitalisation	Supprimer le papier et privilégier le clean desk à pd 2026 (nouvelle stratégie immobilière)		Sensibilisation au grand nettoyage de printemps (tri/conteneur / scan)	Fin 2025
Réemploi et économie circulaire	Faire don à des ressourceries, don au personnel, aux associations dans le besoin		Valorisation au profit de tiers du matériel déclassé (hors inventaire) Revalorisation des denrées alimentaires au profit d'association (reste de repas)	
Augmenter le taux de recyclabilité des déchets de 10 %	Recyclage du papier et des toners Supprimer les contenants plastiques Tri sélectif Diminution des impressions de brochures		- 10% / an En continu Digitalisation de toutes les brochures et suppression des envois postaux	En continu
Impulser une dynamique New Ways of Working (NWOW) et réaliser une première cartographie des postes de travail à partager	Réaménagement en optimisant l'espace en fonction des taux d'occupation (dédoubler et détrippler des bureaux existants)		Atteinte de la capacité maximale en fonction de la stratégie appliquée d'aménagement	Fin 2023
	Expérience pilote de la cellule logistique dans un espace partagé (et évaluation) Création de postes flex à disposition des agents des unités décentralisées		Réalisé sauf évaluation et doit servir de modèle pour la future stratégie immobilière	Fin 2023



	Nouvelle stratégie immobilière en cours pour les bureaux de Bruxelles et Namur		Sensibilisation et modèle de réservation en ligne	En cours Deadline fin 2025	
Changement tubes néons en tubes led dans les CR actuels			Voir encore pour CR Charleroi -20 % des consommations	Fin 2025	
Déménagement de 2 CR courant 2023 dans des bâtiments plus durables	Nouvelles localisations répondant aux critères de développement durable en matière immobilière		Fin de ces réalisations le 1er juin 2023	Mars 2023 (CR Namur) Juin 2023 (CR Nivelles)	
Renforcer le critère environnemental dans l'attribution des voitures de fonction et de service (verdissage de la flotte)	<p>Sensibilisation des bénéficiaires</p> <p>Suppression des moteurs thermiques d'ici 2026</p> <p>Révision de la car policy (flotte plus verte, horizon 2026)</p> <p>Instauration de nouveaux incitants pour les bénéficiaires d'un véhicule de fonction afin de verdir la flotte (installation d'une borne à domicile offerte aux agents et incitant complémentaire sur le seuil de leasing pour les leasings plug in ou électrique)</p> <p>Formation à l'éco-conduite</p>		<p>Atteindre un ecoscore de 69</p> <p>8 formations / an</p>	2026	





Stimuler et soutenir l'internationalisation de projets, technologies, services ou acteurs offrant un meilleur équilibre entre les dimensions économiques, sociales et environnementales dans les Domaines d'Innovation Stratégiques de la stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie, sensibiliser et accompagner les entreprises à entreprendre une démarche plus durable

Ambition : Augmenter le nombre d'entreprises exportatrices dans les Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) : Matériaux circulaires ; Innovations pour une santé renforcée ; Innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs ; Systèmes énergétiques et habitat durables ; Chaines agro-alimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs
<p>Renforcer l'accompagnement des entreprises à haut potentiel et des entreprises structurantes à valeur ajoutée pour la Wallonie (actives dans les DIS, ayant entrepris une démarche RSE dans son fonctionnement, ses produits et/ou services et soucieuses des critères ESG) via :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme d'actions spécialisé (actions de niche, missions spécifiques) • Programmes de coaching • Accès prioritaire aux programmes de Explort Academy, à des rendez-vous avec différents experts sectoriels et le Réseau de CEC et traitement prioritaire de dossiers • Accès aux avantages réservés aux starters pour les incitants financiers • Accès prioritaire aux foires et aux salons et aux visites après-vente 	<p>SDG 8.2 – économie résiliente et travail décent SDG 9.2 – industrie, innovation et infrastructure</p>	<p>Nombre d'entreprises HPI et structurantes accompagnées (soit actives dans les DIS ou environnement au sens large ou/et ayant intégré une démarche durable)</p>	<p>80 à échéance 2025</p>



<p>Renforcer l'accompagnement des entreprises actives dans les DIS ayant obtenu un score d'au moins 50%, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme d'actions en lien direct avec les DIS et dans le secteur de l'environnement au sens large 		<p>Nombre d'entreprises (>50%) actives dans les DIS (ou environnement au sens large) et/ou ayant entrepris une démarche durable (hors HPI/structurante)</p> <p>Nombre d'actions au programme d'actions en lien direct avec les DIS ou secteur environnement au sens large</p>	<p>100 d'ici 2025</p> <p>15/an à partir de 2023</p>
<p>De par le nouveau diagnostic de maturité, inclusion de la durabilité de l'entreprise (certification bio ou durables, démarche RSE ou offrant un produit/service à impact positif sur le développement durable) comme atout dans la démarche d'internationalisation :</p>	<p>SDG 8.2 – économie résiliente et travail décent</p>	<p>Nombre d'entreprises ayant passé le diagnostic de maturité et nombre d'entreprises orientées vers un conseiller en durabilité</p>	<p>2000 entreprises ayant passé le diagnostic d'ici 2025</p>
<p>Dès le 1er janvier 2023, toutes les entreprises répondant à ces critères se voient augmenter leur score global de potentiel à l'internationalisation, avec un possible accès plus élargi aux services de l'Awex. Les autres entreprises peuvent être orientées vers le conseiller en développement durable du réseau EEN.</p>	<p>SDG 9.2 – industrie, innovation et infrastructure</p>		



Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Intégrer une discrimination positive pour le soutien financier aux projets d'internationalisation répondant aux critères ESG (capacité en interne ou en externe de déterminer l'éligibilité d'un projet par rapport aux critères ESG et y apporter un soutien financier)	SDG 8.2 – économie résiliente et travail décent SDG 9.2 – industrie, innovation et infrastructure	Nombre d'entreprises répondant aux critères ESG sélectionnées	EN 2023, lancement de l'incitant financier "Projets stratégiques d'internationalisation" intégrant les critères ESG aux critères de sélection des projets. 2 entreprises/par an
Informier les entreprises sur les opportunités commerciales offertes par une démarche plus durable, sur les outils disponibles et les politiques européennes en matière de critères ESG (grâce également à une implication constante au sein du COPIL ODD et Entreprises du SPWDD et du réseau The Shift)	SDG 12.6 - consommation et production responsables SDG 17.16 – Partenariats pour la réalisation des objectifs	Nombre de séminaires (min2 séminaires d'information ou 1 campagne d'information/an) Fréquentation de la landing page dédiée, nombre d'articles publiés Nombre d'entreprises orientées par l'AWEX vers un accompagnement pour une démarche durable	En 2023 En continu 5 entreprises/an d'ici 2024
Promouvoir à l'étranger les technologies durables développées par les entreprises wallonnes et/ou bonnes pratiques des entreprises lors de missions, rencontres de délégations et au travers de campagnes de communication	SDG 8.2 – économie résiliente et travail décent SDG 9.2 – industrie, innovation et infrastructure SDG 17.16 – Partenariats pour la réalisation des objectifs	Nombre de missions et rencontres de délégations incluant cette thématique, 3max./an	A partir de 2024



<p>Inciter les entreprises wallonnes à participer à des projets de préservation de la biodiversité, des écosystèmes et de leur exploitation durable via des projets financés par les Bailleurs de fonds internationaux - Banques de développement (maintenir la collaboration avec le cluster H2O, valoriser la création du fonds Wallonia Amazonia Incitative)</p>	<p>SGG 10.b – Inégalités réduites</p>	<p>Nombre d'actions en lien avec des projets financés par les Banques de financement (5) et en coopération avec l'APEFE et ENABEL (min 1/an)</p> <p>Nombre de projets accompagnés par l'AWEX, 1/an</p>	<p>A partir de 2023</p> <p>A partir de 2024</p>
---	---------------------------------------	--	---



Rendre les achats plus durables				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Intégration de clauses éthiques, sociales et environnementales dans certains marchés publics identifiés	Renforcer la dimension environnementale dans la gestion des marchés publics	Réaliser 50% de nos marchés publics avec des clauses durables (éthiques, sociales, économie circulaire). 100% des services AWEX sensibilisé par le développement durable, d'ici 2024-2025.	Le nombre de marché durable, sur le nombre des marchés publics passés. % du nombre de nos marchés publics durables Le nombre de services informés/sur le nombre total des services	Échéance 2030
Intégration de l'aspect circulaire dans certains achats				



Formation externe de l'équipe juridique				
Sensibilisation à l'insertion de clauses DD dans les marchés publics lors de l'entretien préalable entre l'agent traitant et le juriste				
Introduction aux achats publics responsables par un prestataire externe				
Sensibilisation à travers des formations données par l'équipe juridique des agents de l'AWEX (organisation de webinaires, workshops, midis de l'information, mise à disposition de guides et de clauses-types dans l'onglet Marchés Publics de l'intranet.)				
Campagnes de communication, réalisées en interne et destinées au personnel de l'Agence				
Former chaque service de l'AWEX aux clauses économiques, sociales et environnementales (clauses ESE) dans le cadre d'achats publics responsables				
Réfléchir sur la mise en place d'une procédure permettant d'identifier les marchés publics ayant des clauses ESE				



Définir une grille d'évaluation des achats responsables passés par l'AWEX (indicateurs) en collaboration avec la direction du développement durable du SPW				
Intégrer dans le fichier des MP, une colonne permettant de chiffrer le nombre de marchés publics responsables (Exemple : Lettre « D » dans la dénomination du MAP)				
Enquête auprès des agents sur la procédure de marchés publics intégrant des clauses durable				
Enquête auprès des adjudicataires/opérateurs économiques afin d'évaluer la difficulté/facilité de répondre à des demandes d'offre mettant en avant le développement durable				
Mettre en place une procédure de suivi sur l'aspect durable des marchés (points positifs, points à améliorer, bonnes pratiques, etc.)				
Révision de la circulaire mission de service à l'étranger en privilégiant les voyages en train pour les missions inférieures à 600 km et sensibilisation.		12.2.		
Recyclage du papier et des toners Supprimer les contenants plastiques Tri sélectif Diminution des impressions de brochures		12.5		



Diminuer les déchets alimentaires de 10 %				
Réemploi du mobilier obsolète				
Supprimer les imprimantes locales				





**Sensibiliser les entreprises wallonnes au devoir de diligence, notamment dans les chaînes de valeur.
Former les agents en interne et augmenter le nombre d'entreprises sensibilisées**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Former les agents de l'AWEX en contact avec les entreprises au devoir de vigilance dans les chaînes de valeurs	SDG 16.10 – paix, justice et institution efficace SDG 8.5 et 8.7 – Travail décent et économie résiliente	Nombre d'agents formés à la thématique (50)	Après adoption de la nouvelle législation européenne - (2023 – 2024)
Informier et accompagner les entreprises sur le devoir de vigilance dans les chaînes de valeurs	SDG 16.5 – paix, justice et institution efficace	Fiches pays, site web, mailings de participation à une action Nombre de participants aux séminaires d'information (50) Nombre de demandes d'accompagnement des entreprises (20)	Après adoption de la nouvelle législation européenne - (2023 – 2024)

